



Association
des communes
du Haut-Lac

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué rectificatif de l'Association des Communes du Haut-Lac concernant le départ du directeur des Ecoles M. Pierre-Alain Pignat

La fin des rapports de travail du directeur des Ecoles du Haut-Lac, Pierre-Alain Pignat, n'est aucunement liée à une faute qu'il aurait pu commettre dans le cadre de ses rapports de travail.

Son licenciement n'a aucun lien avec l'affaire de l'enseignant du cycle d'orientation de Vouvry sous le coup d'une plainte pénale.

Ce licenciement n'a pas été donné avec effet immédiat, mais avec libération immédiate de l'obligation de travailler; il s'agit d'une résiliation ordinaire fondée sur la volonté de l'Association des Communes du Haut-Lac de changer de type de management.

L'Association des Communes du Haut-Lac remercie Pierre-Alain Pignat pour son engagement durant ses dix-sept années de service, d'abord en qualité de directeur du CO régional (2006-2012), puis de directeur des Ecoles du Haut-Lac (2012-2023). Elle regrette la confusion qui a pu naître de la communication trop peu précise suite à son départ et qui a pu conduire à de mauvaises interprétations à ce sujet.

L'Association des Communes du Haut-Lac lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours professionnel.

Vouvry, le 10 octobre 2023